

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DU PARC ROUTIER DE LA REUNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 20004525000012

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerne : budget principal ou libelle du budget annexe.

Demande effectuée le 09/02/2018 ,CA 0

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3 - Etat des provisions

A4 - Etalement des provisions

A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)

A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)

A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A7 - Etat des charges transférées

A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A9.3 - Opérations liées aux cessions

A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA
------------	----

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (2) pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (2) pour la section d'investissement.
 - (3) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont (5).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
		Section de fonctionnement	9 621 641,23
Section d'investissement		4 553 396,12	4 950 323,31
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 560 345,69
	Report en section d'investissement (001)		1 727 458,71
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		14 175 037,35	17 914 904,12

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	47 751,19	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	47 751,19	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	9 621 641,23	11 237 122,10
	Section d'investissement	4 601 147,31	6 677 782,02
	TOTAL CUMULE	14 270 539,73	17 914 904,12

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 597 080,39	4 545 055,04	468 041,59		583 983,76
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 989 000,00	3 772 550,35	222 052,37		-5 602,72
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	9 596 080,39	8 327 605,39	690 093,96		578 381,04
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 500,00	5 288,58			1 211,42
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX					
68	DEPRECIATIONS (1)	5 000,00	5 000,00			
022	DEPENSES IMPREVUES	650 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 257 580,39	8 337 893,97	690 093,96		1 229 592,46
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	(2)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	593 653,30	593 653,30			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	593 653,30	593 653,30			
	TOTAL	10 851 233,69	8 931 547,27	690 093,96		1 229 592,46

Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	569 888,00	513 279,84			56 608,16
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
73	VENTES DIVERSES	500 000,00	566 000,00			-66 000,00
	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 405 000,00	4 756 312,00			-351 312,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 816 000,00	3 833 799,00			-17 799,00
	Total des recettes de gestion courante	9 290 888,00	9 669 390,84			-378 502,84
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 385,57			-7 385,57
	REPRISES SUR PROVISIONS ET					
78	DEPRECIATIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	9 290 888,00	9 676 776,41			-385 888,41
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	9 290 888,00	9 676 776,41			-385 888,41

Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)	1 560 345,69					

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	69 567,58	48 345,14	47 751,19	-26 528,75
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 687 543,59	684 050,98		2 003 492,61
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	2 757 111,17	732 396,12	47 751,19	1 976 963,86
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS	5 000,00	5 000,00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES	59 000,00			
	Total des dépenses financières	64 000,00	5 000,00		59 000,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	3 816 000,00	3 816 000,00		
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	500 000,00	500 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	500 000,00	500 000,00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				-40 670,01
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				
	Total des recettes financières		40 670,01		-40 670,01
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	3 816 000,00	3 816 000,00		
	Total des recettes réelles d'investissement	4 316 000,00	4 356 670,01		-40 670,01
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	593 653,30	593 653,30		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 653,30	593 653,30		
	TOTAL	4 909 653,30	4 950 323,31		-40 670,01
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)					
		1 727 458,71			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 013 096,63		5 013 096,63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 994 602,72		3 994 602,72
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
656				
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 288,58		5 288,58
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			
68		5 000,00	593 653,30	598 653,30
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
	Dépenses de fonctionnement - Total	9 027 987,93	593 653,30	9 621 641,23

Pour information			
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
16				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	48 345,14		48 345,14
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	684 050,98		684 050,98
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	5 000,00		5 000,00
26				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
29				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
39				
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 816 000,00		3 816 000,00
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
481				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
49				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
59				
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	4 553 396,12		4 553 396,12

Pour information			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	513 279,84		513 279,84
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	566 000,00		566 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 756 312,00		4 756 312,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 833 799,00		3 833 799,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 385,57		7 385,57
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	9 676 776,41		9 676 776,41

Pour information				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 560 345,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	40 670,01		40 670,01
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	500 000,00		500 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		593 653,30	593 653,30
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 816 000,00		3 816 000,00
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS			
481	EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	4 356 670,01	593 653,30	4 950 323,31

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				1 727 458,71

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 597 080,39	4 545 055,04	468 041,59	
	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES AUTRES				
6011	QUE TERRAINS	900 000,00	385 880,37	78 004,98	
6021	MATIERES CONSOMMABLES	1 500,00	961,00	16,41	
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN	21 000,00	102 984,99	4 034,73	
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX	157 000,00	488 366,23	55 770,98	
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 300,00	5 931,13		
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	276 000,00	231 404,47	2 939,92	
	VARIATION DES STOCKS AUTRES				
6032	APPROVISIONNEMENTS	586 985,00	586 984,99		
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX			47 688,24	
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 000,00	11 231,82	2 500,00	
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	20 000,00	17 341,13	1 743,70	
60621	COMBUSTIBLES	2 500,00	2 510,49	1 980,13	
60622	CARBURANTS	330 000,00	169 129,03	28 362,15	
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 020 000,00	641 374,39	94 982,17	
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 000,00	3 294,04	489,99	
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	30 000,00			
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00			
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000,00	3 577,95	2 538,27	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 500,00	2 969,56	549,63	
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC				
611	DES ENTREPRISES	845 508,80	671 862,56	39 679,02	
6135	LOCATIONS MOBILIERES	267 486,59	400 085,42	5 731,79	
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	151 000,00			
615221	BATIMENTS PUBLICS		75 718,68	3 813,78	
615228	AUTRES BATIMENTS		1 194,05		
61551	MATERIEL ROULANT	180 000,00	172 672,72	20 513,74	
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	70 000,00	33 048,57	606,82	
6156	MAINTENANCE	60 000,00	38 509,41	1 697,14	
616	PRIMES D ASSURANCES	100 000,00			
6161	MULTIRISQUES		89 421,86		
617	ETUDES ET RECHERCHES	6 700,00	2 833,27	488,25	
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 500,00	7 624,59	1 063,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	500,00			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	2 000,00	1 502,27		
6226	HONORAIRES	67 000,00	61 093,30	10 616,43	
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	12 500,00	18 515,59	900,00	
6232	FETES ET CEREMONIES	7 000,00	6 042,00	250,00	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 000,00	4 995,19	247,38	
6238	DIVERS	4 000,00	482,49		
6241	TRANSPORTS DE BIENS	100 000,00	49 797,01	46 222,01	
6248	DIVERS	500,00			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 000,00	1 130,56		
6256	MISSIONS	70 000,00	50 546,65		
6257	RECEPTIONS	20 000,00	12 268,72	2 500,00	
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 100,00	1 847,61		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 500,00	16 103,18	1 207,20	
	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS				
6282	COMMUNAUX)	24 000,00	1 988,27		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	160 000,00	159 060,84	6 972,08	
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES				
62878	ORGANISMES	500,00	112,60		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 000,00	11 708,52	3 931,65	
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 500,00	947,52		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 989 000,00	3 772 550,35	222 052,37	
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE				
6215	RATTACHEMENT	558 000,00	304 954,93	222 000,00	
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	13 650,00	13 225,54		
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL				
64111	TITULAIRE	1 750 000,00	1 944 729,98		
	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET				
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	22 000,00	33 687,32		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	250 000,00	295 600,71		
64131	REMUNERATION	441 440,00	320 458,89		
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	51 000,00	40 167,92		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	329 210,00	326 560,67		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	350 000,00	375 880,49		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 000,00	18 483,00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	7 700,00	6 495,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	15 000,00	5 524,08		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	20 000,00	11 316,16	52,37	
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	26 000,00	9 849,79		
6488	AUTRES CHARGES	105 000,00	65 615,87		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00		
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX				
6574	ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	10 000,00	10 000,00		
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES					
(a)=(011+012+014+65+656)		9 596 080,39	8 327 605,39	690 093,96	

III
A1

Crédits annulés
583 983,76
436 114,65
522,59
-86 019,72
-387 137,21
-3 631,13
41 655,61
0,01
-47 688,24
-3 731,82
915,17
-1 990,62
132 508,82
283 643,44
1 215,97
30 000,00
1 000,00
13 883,78
1 980,81
133 967,22
-138 330,62
151 000,00
-79 532,46
-1 194,05
-13 186,46
36 344,61
19 793,45
100 000,00
-89 421,86
3 378,48
812,41
500,00
497,73
-4 709,73
1 000,00
-6 915,59
708,00
-1 242,57
3 517,51
3 980,98
500,00
4 869,44
19 453,35
5 231,28
-747,61
-810,38
22 011,73
-6 032,92
387,40
4 359,83
552,48
-5 602,72
31 045,07
424,46
-194 729,98
-11 687,32
-45 600,71
120 981,11
10 832,08
2 649,33
-25 880,49
31 517,00
1 205,00
9 475,92
8 631,47
16 150,21
39 384,13
578 381,04

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	6 500,00	5 288,58		
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	2 016,75		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	5 500,00	2 735,83		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		536,00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(3)	5 000,00	5 000,00		
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 000,00			
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS		5 000,00		
022	DEPENSES IMPREVUES (e)	650 000,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		10 257 580,39	8 337 893,97	690 093,96	

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	593 653,30	593 653,30		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	593 653,30	593 653,30		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		593 653,30	593 653,30		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		593 653,30	593 653,30		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 851 233,69	8 931 547,27	690 093,96	
--	--	----------------------	---------------------	-------------------	--

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III
A1

Crédits annulés
1 211,42
-1 016,75
2 764,17
-536,00
5 000,00
-5 000,00
1 229 592,46

1 229 592,46

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	569 888,00	513 279,84		
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES				
	APPROVISIONNEMENTS	569 888,00	512 325,84		
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES		954,00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	500 000,00	566 000,00		
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	175 000,00	179 000,00		
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	325 000,00	387 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 405 000,00	4 756 312,00		
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	3 578 000,00	3 578 000,00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	827 000,00	1 178 312,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 816 000,00	3 833 799,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 816 000,00	3 833 799,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		9 290 888,00	9 669 390,84		

III
A2

Crédits annulés
56 608,16
57 562,16
-954,00
-66 000,00
-4 000,00
-62 000,00
-351 312,00
-351 312,00
-17 799,00
-17 799,00
-378 502,84

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		7 385,57		
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		5 287,63		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		2 097,94		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 290 888,00	9 676 776,41		

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
-----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	9 290 888,00	9 676 776,41		
--	---------------------	---------------------	--	--

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 560 345,69
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III
A2

Crédits annulés
-7 385,57
-5 287,63
-2 097,94
-385 888,41

--

-385 888,41

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	69 567,58	48 345,14		21 222,44
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES	69 567,58	48 345,14	19 530,00	1 692,44
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	2 687 543,59	684 050,98		2 003 492,61
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS	69 500,00	20 332,47	14 864,50	34 303,03
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	284 943,79	275 955,70	3 767,77	5 220,32
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	24 506,48	25 996,95	1 292,24	-2 782,71
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	2 274 467,32	338 235,70		1 936 231,62
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	27 126,00	15 550,30	5 799,57	5 776,13
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	5 000,00	5 433,53		-433,53
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES Opérations d'équipement n°... (2)	2 000,00	2 546,33	2 497,11	-3 043,44
	Total des dépenses d'équipement	2 757 111,17	732 396,12	47 751,19	1 976 963,86
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	5 000,00	5 000,00		
261	TITRES DE PARTICIPATION	5 000,00	5 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES	59 000,00			
	Total des dépenses financières	64 000,00	5 000,00		59 000,00
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)	3 816 000,00	3 816 000,00		
4581	OPERATION Cpte DE TIERS	3 816 000,00	3 816 000,00		
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	3 816 000,00	3 816 000,00		
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Reprises sur autofinancement antérieur (5) Charges transférées (6)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05
---	---------------------	---------------------	--	---------------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	500 000,00	500 000,00		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	450 000,00	450 000,00		
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	50 000,00	50 000,00		
Total des recettes d'équipement		500 000,00	500 000,00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		40 670,01		-40 670,01
10222	F.C.T.V.A.		40 670,01		-40 670,01
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières			40 670,01		-40 670,01
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)	3 816 000,00	3 816 000,00		
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS	3 816 000,00	3 816 000,00		
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 816 000,00	3 816 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 316 000,00	4 356 670,01		-40 670,01

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	593 653,30	593 653,30		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS	57 416,29			57 416,29
28051	LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		57 416,29		-57 416,29
	concession et droits similaire				
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 556,83	3 556,83		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	52 025,45	52 025,45		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	7 556,53	7 556,53		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 108,73	43 108,73		
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL				
28183	INFORMATIQUE	12 282,12	12 282,12		
28184	MOBILIER	2 805,43	2 805,43		
28188	AUTRES	2 902,34	2 902,34		
	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	3 142,90	3 142,90		
28235	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	186 804,19	186 804,19		
28258	AUTRES				
	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	8 732,24	8 732,24		
28281	AMENAGEMENTS DIVERS	205 339,20	205 339,20		
28282	MATERIEL DE TRANSPORT				
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL				
28283	INFORMATIQUE	2 535,81	2 535,81		
28284	MOBILIER	3 487,92	3 487,92		
28288	AUTRES	1 957,32	1 957,32		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		593 653,30	593 653,30		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		593 653,30	593 653,30		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		4 909 653,30	4 950 323,31		-40 670,01

Pour information	
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 727 458,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	DEPENSES				
20	Immobilisations incorporelles				
...					
204	Subventions d'équipement versées				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affect.				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					
	Autres				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL RECETTES AFFECTEES				
13	Subventions d'investissement				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées				
...					
20	Immobilisations incorporelles				
...					
204	Subventions d'équipement versées				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					
	Autres				
...					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles						
- Equipements municipaux (2)						
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses						
Total recettes						
Solde d'investissement						

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR investissement						

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)

Total dépenses						
Total recettes						
Solde de fonctionnement						

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles				4 553 396,12		4 553 396,12
- Equipements municipaux (2)				732 396,12		732 396,12
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières				3 821 000,00		3 821 000,00
Dépenses d'ordre						
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses				4 553 396,12		4 553 396,12
Total recettes				4 950 323,31		4 950 323,31
Solde d'investissement				396 927,19		396 927,19

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR investissement						

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses				9 621 641,23		9 621 641,23
Total recettes				9 676 776,41		9 676 776,41
Solde de fonctionnement				55 135,18		55 135,18

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
----------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement							
Dépenses réelles							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS						
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
<i>Dépenses d'ordre</i>							
001	Solde d'exécution reporté de N-1						

RECETTES

Total recettes investissement							
Recettes réelles							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS						
<i>Recettes d'ordre</i>							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
001	Solde d'exécution reporté de N-1						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses fonctionnement							
Dépenses réelles							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS						
<i>Dépenses d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
002	Déficit de fonctionnement reporté						

RECETTES

Total recettes fonctionnement							
Recettes réelles							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
----------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses investissement					4 553 396,12		4 553 396,12
Dépenses réelles					4 553 396,12		4 553 396,12
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				48 345,14		48 345,14
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				684 050,98		684 050,98
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				5 000,00		5 000,00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers					3 816 000,00		3 816 000,00
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS				3 816 000,00		3 816 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

RECETTES

Total recettes investissement					4 950 323,31		4 950 323,31
Recettes réelles					4 356 670,01		4 356 670,01
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				40 670,01		40 670,01
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				500 000,00		500 000,00
Opérations pour compte de tiers					3 816 000,00		3 816 000,00
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS				3 816 000,00		3 816 000,00
<i>Recettes d'ordre</i>					593 653,30		593 653,30
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				593 653,30		593 653,30
001 Solde d'exécution reporté de N-1							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement					9 621 641,23		9 621 641,23
Dépenses réelles					9 027 987,93		9 027 987,93
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				5 013 096,63		5 013 096,63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				3 994 602,72		3 994 602,72
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				10 000,00		10 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				5 288,58		5 288,58
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS				5 000,00		5 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>					593 653,30		593 653,30
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				593 653,30		593 653,30
002 Déficit de fonctionnement reporté							

RECETTES

Total recettes fonctionnement					9 676 776,41		9 676 776,41
Recettes réelles					9 676 776,41		9 676 776,41
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				513 279,84		513 279,84
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				566 000,00		566 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				4 756 312,00		4 756 312,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				3 833 799,00		3 833 799,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				7 385,57		7 385,57

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
	<i>Recettes d'ordre</i>						
	002 Excédent de fonctionnement reporté						

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
	<i>Recettes d'ordre</i>						
	002 Excédent de fonctionnement reporté						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total				
	DEPENSES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)									
(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)									

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					
		Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
(2)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(2)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total			
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
		Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES				
(2)	Libellé	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES				
	Réalisations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES				
	Réalisations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)				

(2)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES			
	Réalizations			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES			
	Réalizations			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDE (3)			

(2)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalizations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(2)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalizations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES		9 621 641,23		9 621 641,23
	Réalisations		9 621 641,23		9 621 641,23
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		5 013 096,63		5 013 096,63
	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES				
6011	AUTRES QUE TERRAINS		463 885,35		463 885,35
6021	MATIERES CONSOMMABLES		977,41		977,41
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN		107 019,72		107 019,72
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX		544 137,21		544 137,21
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		5 931,13		5 931,13
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL		234 344,39		234 344,39
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS		586 984,99		586 984,99
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		47 688,24		47 688,24
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		13 731,82		13 731,82
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		19 084,83		19 084,83
60621	COMBUSTIBLES		4 490,62		4 490,62
60622	CARBURANTS		197 491,18		197 491,18
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		736 356,56		736 356,56
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		3 784,03		3 784,03
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		6 116,22		6 116,22
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		3 519,19		3 519,19
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		711 541,58		711 541,58
6135	LOCATIONS MOBILIERES		405 817,21		405 817,21
615221	BATIMENTS PUBLICS		79 532,46		79 532,46
615228	AUTRES BATIMENTS		1 194,05		1 194,05
61551	MATERIEL ROULANT		193 186,46		193 186,46
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES		33 655,39		33 655,39
6156	MAINTENANCE		40 206,55		40 206,55
6161	MULTIRISQUES		89 421,86		89 421,86
617	ETUDES ET RECHERCHES		3 321,52		3 321,52
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		8 687,59		8 687,59
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		1 502,27		1 502,27
6226	HONORAIRES		71 709,73		71 709,73
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		19 415,59		19 415,59
6232	FETES ET CEREMONIES		6 292,00		6 292,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		5 242,57		5 242,57
6238	DIVERS		482,49		482,49
6241	TRANSPORTS DE BIENS		96 019,02		96 019,02
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 130,56		1 130,56
6256	MISSIONS		50 546,65		50 546,65
6257	RECEPTIONS		14 768,72		14 768,72
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		1 847,61		1 847,61
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		17 310,38		17 310,38
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)		1 988,27		1 988,27
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		166 032,92		166 032,92
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES		112,60		112,60
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		15 640,17		15 640,17
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		947,52		947,52
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 994 602,72		3 994 602,72
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		526 954,93		526 954,93
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG		13 225,54		13 225,54

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 944 729,98	1 944 729,98
64112	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	33 687,32	33 687,32
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	295 600,71	295 600,71
64131	REMUNERATION	320 458,89	320 458,89
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	40 167,92	40 167,92
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	326 560,67	326 560,67
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	375 880,49	375 880,49
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	18 483,00	18 483,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	6 495,00	6 495,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 524,08	5 524,08
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	11 368,53	11 368,53
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	9 849,79	9 849,79
6488	AUTRES CHARGES	65 615,87	65 615,87
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	593 653,30	593 653,30
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	593 653,30	593 653,30
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	10 000,00	10 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 288,58	5 288,58
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	2 016,75	2 016,75
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 735,83	2 735,83
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	536,00	536,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	5 000,00	5 000,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser au 31/12			
RECETTES		9 676 776,41	9 676 776,41
Réalisations		9 676 776,41	9 676 776,41
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	513 279,84	513 279,84
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	512 325,84	512 325,84
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES	954,00	954,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	566 000,00	566 000,00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	179 000,00	179 000,00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	387 000,00	387 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 756 312,00	4 756 312,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	3 578 000,00	3 578 000,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	1 178 312,00	1 178 312,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 833 799,00		3 833 799,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		3 833 799,00		3 833 799,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 385,57		7 385,57
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		5 287,63		5 287,63
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		2 097,94		2 097,94
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)		55 135,18		55 135,18

(2)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(2)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES			9 621 641,23						
	Réalisations			9 621 641,23						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			5 013 096,63						
6011	MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES AUTRES QUE TERRAINS			463 885,35						
6021	MATIERES CONSOMMABLES			977,41						
60222	PRODUITS D'ENTRETIEN			107 019,72						
60223	FOURNITURES DES ATELIERS MUNICIPAUX			544 137,21						
60224	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			5 931,13						
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL			234 344,39						
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS			586 984,99						
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX			47 688,24						
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT			13 731,82						
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE			19 084,83						
60621	COMBUSTIBLES			4 490,62						
60622	CARBURANTS			197 491,18						
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES			736 356,56						
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN			3 784,03						
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			6 116,22						
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			3 519,19						
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES			711 541,58						
6135	LOCATIONS MOBILIERES			405 817,21						
615221	BATIMENTS PUBLICS			79 532,46						
615228	AUTRES BATIMENTS			1 194,05						
61551	MATERIEL ROULANT			193 186,46						
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES			33 655,39						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

6156	MAINTENANCE			40 206,55					
6161	MULTIRISQUES			89 421,86					
617	ETUDES ET RECHERCHES			3 321,52					
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			8 687,59					
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS			1 502,27					
6226	HONORAIRES			71 709,73					
6231	ANNONCES ET INSERTIONS			19 415,59					
6232	FETES ET CEREMONIES			6 292,00					
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES			5 242,57					
6238	DIVERS			482,49					
6241	TRANSPORTS DE BIENS			96 019,02					
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS			1 130,56					
6256	MISSIONS			50 546,65					
6257	RECEPTIONS			14 768,72					
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			1 847,61					
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			17 310,38					
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)			1 988,27					
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX			166 032,92					
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES			112,60					
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			15 640,17					
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES			947,52					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 994 602,72					
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT			526 954,93					
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG			13 225,54					
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE			1 944 729,98					
64112	TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE			33 687,32					
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE			295 600,71					
64131	REMUNERATION			320 458,89					
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS			40 167,92					
6451	COTISATIONS A L'URSSAF			326 560,67					
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE			375 880,49					
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC			18 483,00					
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			6 495,00					
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			5 524,08					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			11 368,53					
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES			9 849,79					
6488	AUTRES CHARGES			65 615,87					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			593 653,30					
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES			593 653,30					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			10 000,00					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES			10 000,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 288,58					
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			2 016,75					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			2 735,83					
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			536,00					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			5 000,00					
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS			5 000,00					
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES				9 676 776,41					
Réalisations				9 676 776,41					
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			513 279,84					
6032	VARIATION DES STOCKS AUTRES APPROVISIONNEMENTS			512 325,84					
6479	REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES SOCIALES			954,00					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			566 000,00					
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES			179 000,00					
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES			387 000,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			4 756 312,00					
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS			3 578 000,00					
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS			1 178 312,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 833 799,00					
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			3 833 799,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 385,57					
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN			5 287,63					
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			2 097,94					
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE (3)				55 135,18					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPT DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPT DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					
		Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPT DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPT DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total	
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	4581 OPÉRATION C/PTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	4582 OPÉRATION C/PTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								
		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
(1)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	4581 OPÉRATION C/PTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	4582 OPÉRATION C/PTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)				
	Réalisations				
	Opérations pour compte de tiers				
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIO NS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
	DEPENSES (2)							
	Réalisations							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES (2)							
	Réalisations							
	Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
	Opérations pour compte de tiers			
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDES (2)			

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Réalizations						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
4581	OPÉRATION CPTÉ DE TIERS						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalizations						
	Opérations pour compte de tiers						
4582	OPÉRATION CPTÉ DE TIERS						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalizations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalizations					
	Opérations pour compte de tiers					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)		4 553 396,12		4 553 396,12
	Réalisations		737 396,12		737 396,12
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		48 345,14		48 345,14
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES		48 345,14		48 345,14
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		684 050,98		684 050,98
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS		20 332,47		20 332,47
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES		275 955,70		275 955,70
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.		25 996,95		25 996,95
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		338 235,70		338 235,70
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		15 550,30		15 550,30
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		5 433,53		5 433,53
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		2 546,33		2 546,33
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		5 000,00		5 000,00
261	TITRES DE PARTICIPATION		5 000,00		5 000,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers		3 816 000,00		3 816 000,00
4581	OPERATION CPTE DE TIERS		3 816 000,00		3 816 000,00
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)		4 950 323,31		4 950 323,31
	Réalisations		1 134 323,31		1 134 323,31
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		593 653,30		593 653,30
28051	concession et droits similaire AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC		57 416,29		57 416,29
28135	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO		3 556,83		3 556,83
28158	AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		52 025,45		52 025,45
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		7 556,53		7 556,53
28182	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL		43 108,73		43 108,73
28183	INFORMATIQUE		12 282,12		12 282,12
28184	MOBILIER		2 805,43		2 805,43
28188	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES		2 902,34		2 902,34
28235	CONSTRUCTIONS		3 142,90		3 142,90
28258	AUTRES INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		186 804,19		186 804,19
28281	DIVERS		8 732,24		8 732,24
28282	MATERIEL DE TRANSPORT		205 339,20		205 339,20

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL			
28283	INFORMATIQUE		2 535,81	2 535,81
28284	MOBILIER		3 487,92	3 487,92
28288	AUTRES		1 957,32	1 957,32
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		40 670,01	40 670,01
10222	F.C.T.V.A.		40 670,01	40 670,01
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		500 000,00	500 000,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS		450 000,00	450 000,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		50 000,00	50 000,00
	Opérations pour compte de tiers		3 816 000,00	3 816 000,00
4582	OPERATION CPTE DE TIERS		3 816 000,00	3 816 000,00
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDES (2)		396 927,19	396 927,19

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPLETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							
	Réalisations							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
4581	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES (2)							
	Réalisations							
	Opérations pour compte de tiers							
4582	OPERATION CPTE DE TIERS							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDES (2)							

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)			4 553 396,12						
	Réalisations			737 396,12						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			48 345,14						
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS-LICENCES			48 345,14						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			684 050,98						
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGTS DES CONSTRUCTIONS			20 332,47						
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES			275 955,70						
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.			25 996,95						
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT			338 235,70						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			15 550,30					
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER			5 433,53					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			2 546,33					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			5 000,00					
261	TITRES DE PARTICIPATION			5 000,00					
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers			3 816 000,00					
4581	OPERATION CPTÉ DE TIERS			3 816 000,00					
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)			4 950 323,31					
	Réalisations			1 134 323,31					
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			593 653,30					
28051	concession et droits similaire			57 416,29					
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC			3 556,83					
28158	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL			52 025,45					
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS			7 556,53					
28182	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL			43 108,73					
28183	INFORMATIQUE			12 282,12					
28184	MOBILIER			2 805,43					
28188	AUTRES			2 902,34					
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS			3 142,90					
28258	AUTRES			186 804,19					
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS			8 732,24					
28282	MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL			205 339,20					
28283	INFORMATIQUE			2 535,81					
28284	MOBILIER			3 487,92					
28288	AUTRES			1 957,32					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			40 670,01					
10222	F.C.T.V.A.			40 670,01					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			500 000,00					
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS			450 000,00					
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS			50 000,00					
	Opérations pour compte de tiers			3 816 000,00					
4582	OPERATION CPTÉ DE TIERS			3 816 000,00					
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)			396 927,19					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURI ERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4581	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
4582	OPERATION CPTE DE TIERS								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		59 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		59 000,00	
020	Dépenses imprévues	59 000,00	

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

TOTAL II

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		593 653,30	634 323,31
Ressources propres externes de l'année (a)			40 670,01
10222	F.C.T.V.A.		40 670,01
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		593 653,30	593 653,30
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	57 416,29	
28051	concession et droits similaire		57 416,29
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 556,83	3 556,83
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	52 025,45	52 025,45
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	7 556,53	7 556,53
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 108,73	43 108,73
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	12 282,12	12 282,12
28184	MOBILIER	2 805,43	2 805,43
28188	AUTRES	2 902,34	2 902,34
28235	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 142,90	3 142,90
28258	AUTRES	186 804,19	186 804,19
28281	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	8 732,24	8 732,24
28282	MATERIEL DE TRANSPORT	205 339,20	205 339,20
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 535,81	2 535,81
28284	MOBILIER	3 487,92	3 487,92
28288	AUTRES	1 957,32	1 957,32
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	634 323,31		1 727 458,71		2 361 782,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	
Ressources propres disponibles IV	2 361 782,02
Solde V=IV-II (3)	+2 361 782,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<i>Total des dépenses réelles</i>		
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<i>Total des recettes réelles</i>		
<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)	
	Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles		
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des dépenses réelles		
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	
Dotation et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement n°... (1 ligne par opé.)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opé.c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opé c/ de tiers n°	
	Total des recettes réelles	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

458 OPERATION CPTE DE TIERS					Date
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)	5 020 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		
4581	5 020 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a - c)	5 020 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		
RECETTES (b)	6 445 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	6 445 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		
040 Financement par le mandataire					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					
Annulations sur recettes (d)(3)					
Recettes nettes (b - d)	6 445 000,00	3 816 000,00	3 816 000,00		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV
A9

de la délibération :

Cumul des réalisations au 31/12/N
8 836 000,00
8 836 000,00
8 836 000,00
10 261 000,00
10 261 000,00
10 261 000,00

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							B2.1
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							B2.2
B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017(2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05
RECETTES	6 637 112,01	4 950 323,31		1 686 788,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 851 233,69	9 621 641,23		1 229 592,46
RECETTES	10 851 233,69	9 676 776,41		1 174 457,28

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 02 : BUDGET ANNEXE SMPRR N° SIRET : 20004525000020

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	597 000,00	573 830,00		23 170,00
RECETTES	597 000,00	562 167,87		34 832,13

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 637 111,17	4 553 396,12		2 083 715,05
RECETTES	6 637 112,01	4 950 323,31		1 686 788,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 448 233,69	10 195 471,23		1 252 762,46
RECETTES	11 448 233,69	10 238 944,28		1 209 289,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	18 085 344,86	14 748 867,35		3 336 477,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	18 085 345,70	15 189 267,59		2 896 078,11

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
VOTES :
 Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par (1) ,
 A le,

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A le,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :